

## → Quelles innovations caractérisent la médicalisation de la maternité au XX<sup>e</sup> siècle ?

### 1 Évolution de la prise en charge de la maternité : les grandes dates

- 1914-1918 : progrès de la chirurgie d'urgence, baisse de la mortalité féminine lors de l'accouchement par césarienne.
- 1943 : premiers usages des antibiotiques, qui combattent les maladies infectieuses en détruisant les bactéries.
- 1951 : invention de l'échographie (Royaume-Uni), procédé d'imagerie médicale d'abord utilisé pour la surveillance de la grossesse.
- 1956 : invention de la pilule contraceptive (État-Unis).
- 1972 : premier accouchement sous anesthésie péridurale.
- 1978 : naissance de Louise Brown (Royaume-Uni), premier « bébé éprouvette » conçu par fécondation *in vitro*.
- 1994 : lois de bioéthique (France). L'assistance médicale à la procréation (AMP) ne concerne que les couples en âge de procréer, pour remédier à une infertilité médicalement diagnostiquée. La pratique de la maternité de substitution (« mère porteuse »), est interdite.



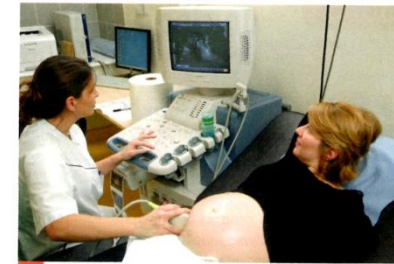
2 Un accouchement à domicile, dans la Creuse, en 1950

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les accouchements ont majoritairement lieu à domicile. La mortalité en couches des jeunes mères est élevée, due à la fièvre puerpérale, infection liée à une bactérie.



3 Une césarienne à l'hôpital de Levallois-Perret (92) en 2001

Une césarienne doit être pratiquée dans un milieu médicalisé, sous anesthésie par un médecin gynécologue-obstétricien.



4 L'échographie, une révolution dans le suivi de la grossesse

### 6 Des progrès et des dérives

#### a. Vaincre la stérilité des couples

Au total, depuis les débuts de la technique, près de 200 000 enfants auront été conçus par FIV en France à la fin de l'année 2008. Il y aurait actuellement dans les maternités françaises, 1 à 2 enfants en moyenne par classe dont la conception a été aidée médicalement, une progression due à la fois à un recours plus fréquent à la FIV et à un meilleur taux de succès (actuellement 20 à 25 % des tentatives mènent à la naissance d'au moins un enfant vivant).

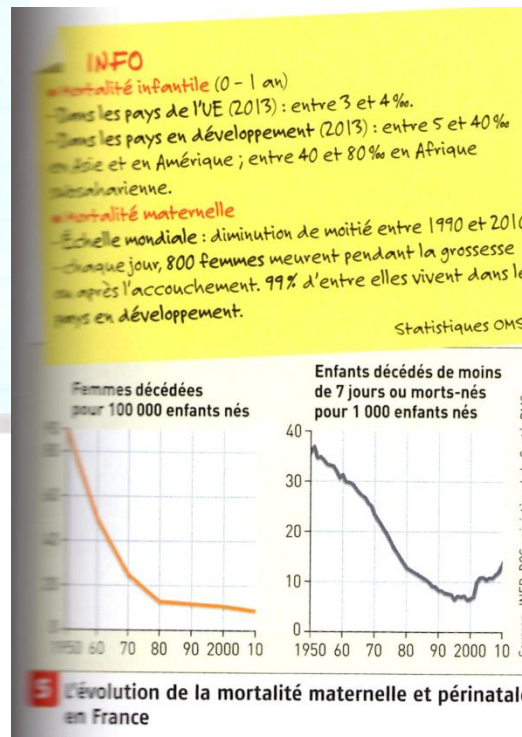
D'après [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr), 13 janvier 2009.

#### b. Aujourd'hui et demain : un bébé « à la carte » ?

Je condamne l'utilisation des techniques sans éthique. Aux États-Unis, on constate une augmentation de 53 % du choix du sexe de l'enfant à naître. Un couple de Californiens a voulu sélectionner une donneuse d'ovocytes<sup>1</sup> porteuse du même type de surdité que la future mère légale, pour que l'enfant soit à son image. Cette volonté de façonner l'enfant pose problème. La sélection des embryons<sup>1</sup> doit toujours être motivée par la seule volonté d'éviter de transmettre une maladie grave et incurable.

Interview de R. Frydman, gynécologue-obstétricien, pionnier de la FIV en France, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 19 février 2012.

1. Ovocyte : cellule femelle qui doit être fécondée par le spermatozoïde pour se transformer en un embryon, qui deviendra ensuite le fœtus.



### Questions :

- Doc 1 : entourez en rouge 2 dates qui montrent des progrès dans la prise en charge médicale du fœtus  
Entourez en vert une date qui montre des progrès dans la prise en charge médicale de l'accouchement  
Entourez en noir deux dates qui montrent des évolutions dans la procréation.
- doc 5 : comment ont évolué la mortalité maternelle et la mortalité périnatale depuis 1950 ?
- En utilisant les doc 1, 4 et 5, expliquez votre réponse à la question précédente
- Doc 4 et 6a : quels effets positifs les progrès de la médecine peuvent-ils avoir concernant le désir d'enfant et la grossesse ?
- Doc 1 et 6B : quelles dérives peuvent apparaître dans la procréation ? comment les éviter ?